

## Conditions Particulières Réalisation Site Web Référence RSW 2009-01

### 1. Préambule

La société Thelis (ci-après dénommée « Thelis ») conçoit et réalise une gamme de progiciels destinés aux établissements d'hôtellerie de plein air. Elle propose à ses clients des prestations de services spécifiques, et notamment:

- des prestations de réalisation de site Internet ;
- des prestations d'hébergement de site Internet ;
- des prestations de services en mode ASP (Application Service Provider) pour ses produits « Resa.net » et « Webcamp ».

### 2. Objet

Les présentes conditions particulières ont pour objet de définir les conditions et les modalités selon lesquelles Thelis conçoit et réalise le site Internet du Client.

### 3. Définitions

Les termes ci-dessous définis auront entre les parties la signification suivante :

- « anomalie » : tout incident, incompatibilité, dysfonctionnement, bogue, défaut, insuffisance, dégradation de performance et non conformité aux spécifications techniques contractuelles ayant une incidence sur l'utilisation des fonctionnalités.

- « anomalie majeure » : anomalie qui unitairement ou cumulée, a des répercussions sur le fonctionnement en empêchant l'utilisation des fonctionnalités.

- « anomalie mineure » : anomalie n'ayant pas d'incidence sur les résultats tout en étant non conforme aux spécifications.

- « documentation » : documentation réalisée par Thelis destinée aux utilisateurs de ce site, ainsi qu'aux administrateurs du site. Par documentation, il convient notamment d'entendre la documentation de toute nature se rapportant aux logiciels et notamment aux travaux de conception préparatoire au sens de l'article L.122-6 du Code de la propriété intellectuelle, dossier d'analyse fonctionnelle et technique, les dossiers de programmation, en ce compris les spécifications d'interface, la documentation en ligne, et, de façon générale, toutes les informations techniques se rapportant au site Internet, ainsi qu'à ses logiciels nécessaires ou utiles aux administrateurs ou aux utilisateurs du site Internet ;

- « dossier de recette » : il est composé de jeux d'essais fonctionnels et techniques réalisés par le client avec l'assistance technique de Thelis. La recette s'effectue sur la base de ce dossier ;

- « Internet » : réseau de réseaux permettant l'échange d'informations à partir d'un protocole dénommé TCP/IP. Les données sont acheminées à travers des réseaux de nature différente qui sont capables de lire les messages selon cette norme technique. Chaque élément de ce réseau appartient à des organismes privés ou publics qui les exploitent en coopération sans nécessairement impliquer une obligation bilatérale de qualité ;

- « hyperlien » : mécanisme de référence localisé ou produit par un contenu (source) permettant d'accéder directement à un autre contenu (cible), quelle que soit sa localisation au sein du réseau internet ;

- « site Internet » : service électronique de communication au public en ligne, édité par la société Thelis.

- « utilisateur » : toute personne connectée au site Internet, objet des présentes.

Les définitions des autres termes contractuels figurent aux conditions générales.

### 4. Durée – Entrée en vigueur

Les présentes conditions particulières entreront en vigueur à la date de sa signature par les deux parties.

Les présentes conditions particulières sont conclues pour toute la durée nécessaire à la réalisation de son objet.

### 5. Descriptions des réalisations

La réalisation du site web du client est divisée en 2 (deux) phases:

- une phase de conception,
- une phase de réalisation.

Dans le cadre de la phase de conception, Thelis réalisera une maquette présentant l'arborescence du site web du client.

La maquette devra faire l'objet d'une déclaration d'acceptation par le client, dans un délai de 15 jours à compter de la remise de la maquette par Thelis.

A défaut de réserves expresses notifiées à Thelis par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 15 jours à compter de la remise de la maquette, le client sera considéré comme l'ayant validé et accepté.

Dans l'hypothèse où le client émettrait des réserves concernant la maquette, celles-ci devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception à Thelis, qui mettra tout en œuvre pour lever les réserves dans un délai raisonnable.

La phase de réalisation du site web débutera à compter de l'acceptation de la maquette et de l'arborescence dans les conditions précitées.

Il est expressément convenu entre les parties que dans le cadre de la réalisation du site web, Thelis n'a pas la charge de la mise à disposition du matériel informatique et/ou de télécommunications, des progiciels et/ou des logiciels, ni la charge de la fourniture du contenu nécessaire à la réalisation du site web, lesquels éléments sont et demeurent à l'entière charge du client, ce que ce dernier reconnaît expressément.

Il appartient au client, dans le cadre de l'utilisation de son site web, de souscrire toutes les autorisations ou licences nécessaires à la mise en ligne du site.

### 6. Conformité

#### 6.1 Jeux d'essai

Le site Internet développé par Thelis fera l'objet d'une procédure de recette contradictoire, sur la base de jeux d'essai préparés par le client. Le client s'engage à remettre les jeux d'essai à Thelis dans le délai prévu soit quinze (15) jours après la validation de la maquette.

#### 6.2 Recette provisoire

La recette provisoire est définie globalement pour l'ensemble du site Internet, objet des présentes.

A cette fin et aux dates fixées contractuellement, les parties se réuniront pour effectuer la recette provisoire, à partir du dossier de recette.

Le client disposera d'un délai de quinze (15) jours pour examiner les résultats obtenus.

Si les essais ne font apparaître aucune anomalie majeure, il sera prononcé une recette provisoire du site Internet ; recette qui fera l'objet d'un procès-verbal écrit, daté et signé par les deux parties comportant, le cas échéant, des réserves.

En cas de réserves, Thelis disposera d'un délai de quinze (15) jours pour lever les réserves. Il sera alors procédé à une nouvelle phase de validation.

### 6.3 Recette définitive

La recette définitive est prononcée au terme d'un délai de sept (7) jours, si toutes les réserves figurant dans le ou les procès-verbaux de recette provisoire ont été levées et qu'aucune anomalie majeure non corrigée n'est survenue pendant le délai en cause.

La recette définitive de l'ensemble du site Internet sera prononcée contradictoirement par les parties par la signature d'un procès-verbal de recette définitive.

En tout état de cause, la mise en œuvre du site Internet par le client vaut recette définitive par ce dernier.

- le premier référencement du site Internet ;
- la maintenance annuelle à hauteur de 4 heures de crédit-temps, étant précisé que les heures non utilisées ne reportent pas d'une année sur l'autre ;
- la mise à jour et la refonte globale du site Internet à l'issue d'une durée de 3 ans.

Les conditions tarifaires relatives à cet abonnement sont prévues au Bon de commande ».

### 5. Calendrier et délais

Les délais, tels que visés dans les présentes conditions particulières et dans le Bon de commande, sont des délais indicatifs, à l'exception de ceux relatifs au paiement du prix de la prestation d'hébergement.

### 12. Prix et facturation

Le prix est défini dans le bon de commande.

Les modalités de facturation sont définies aux conditions générales.

### 13. Résiliation.

Les modalités de résiliation sont celles prévues aux conditions générales.

### 14 . Abonnement.

La prestation de réalisation de site Internet, objet du présent contrat, peut être souscrite sous forme d'un abonnement comprenant :

- la conception et la réalisation du site Internet ;
- l'hébergement du site dans les conditions prévues aux conditions particulières d'hébergement de site Internet;
- l'attribution de 3 adresses e-mail sécurisées ;